

## **BONDUELLE**

Société en commandite par actions au capital de 56 491 956,50 €.

Siège social : La Woestyne, 59173 Renescure.

447 250 044 R.C.S. Dunkerque

Villeneuve d'Ascq, le 9 janvier 2018

### *Communiqué*

#### **Résultats de l'option pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017**

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Bonduelle du 7 décembre 2017, par adoption des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> résolutions, a décidé de distribuer un dividende de 0,45 € par action, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 et a offert aux actionnaires sur la totalité du dividende net de tout prélèvement obligatoire et afférent aux actions dont ils sont propriétaires, une option pour le paiement de ce dividende en numéraire ou en actions nouvelles.

Le prix de l'action remise en paiement du dividende a été fixée à 34,45 €, soit à 90 % de la moyenne des cours cotés des vingt séances de bourse précédant la date de la présente Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende, le cas échéant arrondi à deux décimales après la virgule au centième supérieur, conformément aux dispositions de l'article L. 232-19 du Code de commerce.

A l'issue de la période d'option comprise entre le 13/12/2017 et le 27/12/2017, il est constaté que le nombre total d'actions ordinaires nouvelles émises est de 281 118, représentant 0,87 % du capital.

A la suite de cette opération, et sur la base de la déclaration des droits de vote au 31 décembre 2017, le capital est composé de 32 281 118 actions de 1,75 € de valeur nominale, représentant 50 383 530 droits de vote théoriques.

Les actions nouvelles ont une valeur nominale de 1,75 €, portent jouissance à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 et ont, par ailleurs, les mêmes caractéristiques et confèrent les mêmes droits que les actions anciennes ayant donné droit au dividende.

Elles ont fait l'objet d'une demande d'admission sur le marché Euronext à Paris dès leur émission sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

La livraison des actions nouvelles pour les actionnaires qui ont opté pour le paiement du dividende en actions a eu lieu le jour de la mise en paiement du dividende en numéraire, soit le 9 janvier 2018.